http://levenissian.fr/Lettre-de-Martial-Passi-aux-Givordins

Lettre de Martial Passi aux Givordins

- Vie politique -

Date de mise en ligne : samedi 2 septembre 2017

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

La succession d'affaires médiatiques contre Martial Passi doit inquiéter tous les progressistes. Car de quoi parle-t-on ? d'enrichissement personnel d'un élu genre Balkani ? non, rien de tout cela ! de fraude fiscale et d'argent planqué en suisse comme Cahuzac ? non plus ! d'un emploi familial fictif comme Fillon ? encore non, l'emploi de sa soeur est un emploi réel, et ce qui lui est reproché est d'avoir regroupé deux postes en un dans un recrutement où le maire était impliqué... Le comble est cette dernière décision contre les agents de la trésorerie, car ils ont exécuté des paiements d'heures supplémentaires prévus par une délibération de la ville et validés par... la préfecture !

Alors que les affaires de députés ou ministres ont défrayés la chronique, on a bien compris qu'il fallait faire un exemple du coté communiste. Martial Passi se défendra en justice mais ce qui est sûr, c'est que chacun doit regarder et comparer le traitement par la justice de toutes ces affaires.

Car au fait, que deviennent ces plus de 200 députés qui faisaient travailleur quelqu'un de leur famille ? plusieurs dans le Rhône dont on ne parle pas... et les affaires qui ont conduit au départ du gouvernement des ministres MODEM, Bayrou en tête ? Et les multiples affaires autour de Nicolas Sarkozy depuis des années qui ne sont toujours pas résolues ? et celle de Michel Mercier qui a du abandonné sa nomination au conseil constitutionnel mais dont on ne parle plus depuis ?

Martial Passi a peut-être été insuffisamment attentif à des procédures administratives. Pour les communistes, il faut s'attendre à tout et être toujours plus rigoureux que les autres. C'est ce que les militants savent en entreprise. Pour ne pas donner de prise au patron dans les négociations ou conflits, il faut faire mieux que tous les autres dans son travail, et respecter même les procédures qui semblent inutiles et sans valeur, celles que le patron lui-même se permettrait de négliger.

Mais ne nous laissons pas abuser par l'emballement médiatique. S'il y a eu des erreurs dans les procédures, elles seront corrigées, et cela arrive dans beaucoup de communes avec la complexité des règles et des normes , comme le reprochent toujours les patrons d'ailleurs quand cela concerne leurs affaires et qu'ils demandent des simplifications administratives ! On sait que parfois, il suffit qu'un trésorier payeur change pour que le nouveau impose des pratiques différentes de son prédécesseur, tout comme cela arrive avec les préfets, qui comme souvent dans les entreprises, commencent par marquer leur territoire en montrant qu'ils font mieux que celui d'avant...

Après l'annulation injuste des municipales de Vénissieux en 2015, on comprend bien que les villes communistes dérangent toujours ! Non, dans la résistance à la casse sociale en marche, les progressistes ont besoin de tous les points d'appui, et notamment de toutes les villes qui résistent à l'austérité ! Nous souhaitons bon courage et plein succès à Christiane Charnay, nouveau maire de Givors, et nous faisons confiance à Martial Passi dans sa défense en justice. C'est pourquoi nous publions sa lettre ouverte aux Givordins.

<a

href='http://levenissian.fr/sites/levenissian.fr/IMG/jpg/passi.jpg' type="image/jpeg">

Madame, Monsieur,

Je suis né et j'ai grandi dans cette ville de Givors que j'aime profondément.
Depuis 25 ans, vous m'honorez de votre confiance en m'élisant et en me réélisant à la fonction de maire.

Je vous ai pleinement consacré mon temps, mon énergie et mon dévouement, en m'ef-forçant d'être digne de cet attachement sans cesse renouvelé.

L'ampleur de la tâche, les difficultés affrontées et les liens que j'ai noués avec cha-cune et chacun d'entre vous, m'ont toujours demandé un investissement person-nel exigeant, le plus souvent au détriment de ma famille et de ma vie privée.

En 25 ans, Givors s'est transformée grâce à l'aménagement de nouveaux
quartiers, à la construction de nombreux équipements et au développement des services publics et des activités économiques. Elle n'a aujourd'hui plus de dette et sa fiscalité baisse depuis 2004.

Mais dans ce monde en mutation, tout est devenu incertain.
.-/ Au niveau national, le chômage et la précarité progressent, le racisme et les extrémismes se développent dangereusement et les inégalités explosent.
Jour après jour, je mets en oeuvre une politique communale qui permette de corriger les inégalités et je suis intervenu à tous les niveaux de l'Etat pour que notre ville obtienne les moyens d'investir fortement dans le développe-ment éducatif, culturel, sportif, associatif et économique tout en ayant les res-sources pour mener une politique sociale audacieuse.

Ce combat nécessite un investissement personnel de tous les instants, c'est ce que je fais chaque jour pour Givors depuis plus de 25 ans.

Vous le savez, la justice vient de me condamner, entre autres, à 3 ans d'inéligibi-lité, et a condamné la directrice générale des services de la ville à 18 mois d'inter-diction de fonction publique, pour le seul et unique fait que nous avons un lien de parenté.
Cette décision est inacceptable, car aucun texte ni aucune loi n'interdit ce type de situation. Et d'ailleurs le nouveau projet de loi de moralisation de la vie publique ne prévoit aucunement de condamner les liens de parenté frère soeur dans la fonction publique.

Cette décision est choquante, car la directrice générale des services travaille effica-cement en mairie depuis plus de 16 ans, sans que jamais personne n'ai trouvé à y redire. De plus, son recrutement a permis de faire plusieurs dizaines de milliers d'euros d'éco-nomie à la ville.

Et enfin, cette décision est sidérante, car l'État, qui a toujours le dernier mot en matière de légalité, a donné un avis favorable à cette nomination et l'a également rendue exécutoire en lui conférant sa légitimité. Cela fait de nombreux mois qu'avec ma famille et mes proches je fais face à l'instrumentalisation politicienne de cette affaire, orchestrée par les différents élus de l'opposition municipale, qui pour la plupart n'habitent pas Givors, et n'ont jamais pu gagner une seule élection locale depuis 25 ans.

Copyright © Le Vénissian

Ce jugement et les conséquences qui en découlent sont particulièrement sévères et in-justes, c'est pourquoi j'ai décidé de faire appel.

Cet appel annule le premier jugement et me permet ainsi de poursuivre mes différents mandats électifs.

Pour autant, et bien que rien, ni personne ne m'y oblige, j'ai décidé de mettre un terme à mes fonctions de maire et de vice-président de la Métropole de Lyon, et ce d'ici la fin de l'année. J'ai pris cette importante décision car je veux disposer du temps nécessaire pour défen-dre mon honneur, ma probité et mon honnêteté, sans que l'activité municipale ne puisse en souffrir. Et d'un point de vue plus personnel, ce changement va enfin me permettre de passer du temps avec ma famille, et notamment avec mes enfants et petits-enfants, que l'activité débordante de ces 25 dernières années ne m'a pas permis de voir grandir.

J'ai décidé de rester au conseil municipal aux côtés de Christiane Charnay et des autres élus de la majorité, pour continuer à mettre mon expérience au service de Givors, mon énergie à la poursuite de notre politique de solidarité et enfin ma combativité pour empêcher l'opposition municipale d'abîmer le travail mené depuis plus de 6o ans.

Chers amis,

Au terme de ces 25 ans de mandat de maire, je suis fier d'avoir contribué à moderniser et développer notre ville tout en mettant en place des politiques sociales et solidaires si importantes pour nos enfants et la population. Peu de villes de l'importance de Givors possèdent autant d'équipements éducatifs, sportifs et culturels mais c'est pourtant autre chose qui nous singularise.

<a href='http://levenissian.fr/sites/levenissian.fr/IMG/jpg/givors-2.jpg' type="image/jpeg">

Givors possède, en effet, un bien rare, celui d'avoir une identité qui est faite de la richesse de toutes les diversités qui la composent. C'est ce qui en fait une ville de solidarité et de fraternité, une ville où il fait bon vivre, une ville qui va toujours de l'avant et qui chaque jour construit son avenir.

En faisant le bilan de tout ce qui a été réalisé durant ces 25 ans, j'ai le sentiment du travail et du devoir accomplis, et d'avoir bien oeuvré pour notre ville et ses habitants. En vous remerciant de la confiance que vous m'avez accordée, je remercie les différents élus, ainsi que les personnels du service public communal pour leur investisse-ment au service de notre ville.

Je vous adresse tous mes voeux de bonheur et de réussite, mais aussi tous mes voeux de bien vivre ensemble dans cette belle ville de Givors.

Martial Passi
Maire de Givors

Copyright © Le Vénissian

<a href='http://levenissian.fr/sites/levenissian.fr/IMG/pdf/lettre_martial_givors-1.pdf' title='PDF - 900.4 ko' type="application/pdf">



Copyright © Le Vénissian